ABER PROPRETE AZUR
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 120 000 euros
Siège social : 836 rue du Mas de Verchant,
ZAC du Parc d'Activités Eureka, 34000 MONTPELLIER
453 453 060 RCS MONTPELLIER

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 20 MARS 2026

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 542 908 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 542 908 euros

A titre de dividende global à l'Associée Unique.....270 000 euros
Soit 2,41 euros par action

Le solde, soit la somme de.....272 908 euros
En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 7 177 300 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 20 mars 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 270 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40 % (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40 % (CGI, art. 158) (€)
N-1	325 000	/	325 000
N-2	**286 471**		**286 471**
N-3	535 000	/	535 000

Certifié conforme
LA PRESIDENTE
Société ABER
Représentée par Mme Sophie GADONNEIX

(1) BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 836 RUE DU AS VERCHANT 34000 MONTPELLIER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 3 4 5 3 0 6 0 0 0 1 3 0 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30 09 2025 Net 3	N-1 30 09 2024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH	3 516 306	AI		3 516 306	3 516 306
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	76 936	AQ	60 315	16 622	22 133
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 971 879	AS	1 559 787	412 092	339 680
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 334 813	AU	1 433 443	901 370	933 039
	Immobilisations en cours	AV	24 976	AW	141	24 835	
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	499 587	BE		499 587	
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	52 787	BI		52 787	52 787
	TOTAL (II)	BJ	8 477 283	BK	3 053 686	5 423 597	4 863 943
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	62 977	BM		62 977	65 541
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 526 154	BY	432 621	5 093 533	4 439 630
	Autres créances (3)	BZ	330 898	CA		330 898	205 800
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			1 950 164
	Disponibilités	CF	4 146 589	CG		4 146 589	3 059 940
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	72 017	CI		72 017	64 655
	TOTAL (III)	CJ	10 138 636	CK	432 621	9 706 015	9 785 731
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	18 615 919	1A	3 486 307	15 129 612	14 649 674

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 52 787 — (3) Part à plus d'un an : CR 432 496

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000008 en Euros.

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1....1.2.0....0.0.0.....)	DA	1 120 000	1 120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	112 000	112 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 904 392	6 578 419
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	542 908	650 973
	Subventions d'investissement	DJ	7 873	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	8 687 173	8 461 392
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 419	5 297
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	650 654	590 519
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 521 240	5 456 867
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	249 684	122 156
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	13 442	13 442
	TOTAL (IV)	EC	6 442 439	6 188 282
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 129 612	14 649 674

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 442 439	6 188 282
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 906	FB	1 399 394	FC	1 402 300	588 322
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 548 106	FH	21 046 148	FI	24 594 254	24 720 096
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 551 012	FK	22 445 542	FL	25 996 554	25 308 417
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	133 418	234 528
	Autres produits (1) (11)					FQ	387	92
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	26 130 359	25 543 037
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	578 926	578 030
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 564	5 764
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 290 198	3 077 320
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	683 925	678 685
	Salaires et traitements*					FY	16 750 242	16 311 309
	Charges sociales (10)					FZ	3 450 583	3 266 510
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*					GA	584 884	570 033
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	126 809	64 123
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	59 049	68 094
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	25 527 179	24 619 868
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	603 181	923 168
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	46 707	65 745
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	46 707	65 745
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	46 707	65 745
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	649 888	988 913

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	30 262	72 637
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	33 321	60 113
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	63 583	132 751
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	19 125	30 850
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	15 396	23 810
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	34 521	54 660
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	29 061	78 091
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	463	147 325
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	135 579	268 706
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	26 240 649	25 741 533
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	25 697 742	25 090 559
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	542 908	650 973

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	30 262	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	6 341	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	89 727	84 165
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	28 179	33 321

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
CH S/ EX ANTERIEURS	6 341	
PROD S/ EX ANTERIEURS		30 262

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DECLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR 30/09/2025

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VCEAC	15 396	
PCEAC		28 189
QP SUBVENTION		5 132
PENALITES	12 783	

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ / D8 / D9			
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD / KE / KF	3 516 306		
CORPORELLES	Terrains	KG / KH / KI			
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ / KK / KL			
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM / KN / KO			
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP / KQ / KR	76 936		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS / KT / KU	1 726 053		316 938
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *	KV / KW / KX	254 585		9 255
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY / KZ / LA	1 842 282		304 304
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB / LC / LD	56 762		5 200
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE / LF / LG			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH / LI / LJ			24 976
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK / LL / LM			
CORPORELLES	TOTAL III	LN / LO / LP	3 956 618		660 672
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G / 8M / 8T			
FINANCIÈRES	Autres participations	8U / 8V / 8W			
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P / 1R / 1S			499 587
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T / 1U / 1V	52 537		250
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ / LR / LS	52 537		499 837
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG / ØH / ØJ	7 525 460		1 160 509

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN / CØ / DØ / D7				
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO / LV / LW / 1X			3 516 306	3 516 306
CORPORELLES	Terrains	IP / LX / LY / LZ				
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ / MA / MB / MC				
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR / MD / ME / MF				
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS / MG / MH / MI			76 936	76 936
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT / MJ / MK / ML	71 111		1 971 879	1 971 879
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU / MM / MN / MO			263 840	263 840
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV / MP / MQ / MR	137 574		2 009 012	2 009 012
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW / MS / MT / MU			61 962	61 962
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX / MV / MW / MX				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY / MZ / NA / NB			24 976	24 976
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC / ND / NE / NF				
CORPORELLES	TOTAL III	IY / NG / NH / NI	208 686		4 408 604	4 408 604
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ / ØU / M7 / ØW				
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ / ØX / ØY / ØZ				
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1 / 2B / 2C / 2D			499 587	499 587
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2 / 2E / 2F / 2G			52 787	52 787
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3 / NJ / NK / 2H			552 374	552 374
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4 / ØK / ØL / ØM	208 686		8 477 283	8 477 283

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N, clos le : 30092025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(6) AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	54 804	PW	5 511	PX		PY	60 315
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 386 698	QA	243 250	QB	70 161	QC	1 559 787
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	78 971	QE	23 864	QF		QG	102 835
	Matériel de transport	QH	1 101 397	QI	302 827	QJ	123 128	QK	1 281 095
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	40 222	QM	9 290	QN		QO	49 513
	Emballages récupérables et divers	QP		QR	141	QS		QT	141
TOTAL II		QU	2 662 091	QV	584 884	QW	193 289	QX	3 053 686
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		ØN	2 662 091	ØP	584 884	ØQ	193 289	ØR	3 053 686

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR) : NW — Total général non ventilé (NS + NT + NU) : NY — Total général non ventilé (NW - NY) : NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(7)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	349 503	6U	298 132	6V	215 015	6W	432 621	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	349 503	TY	298 132	TZ	215 015	UA	432 621	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	349 503	UB	298 132	UC	215 015	UD	432 621	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	126 809	UF	43 691			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8 DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	52 787	UV	52 787	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	613 275		180 779		432 496
	Autres créances clients	UX	4 912 879		4 912 879		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	8 827		8 827		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	199 239		199 239		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	98 854		98 854		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	23 978		23 978		
	Charges constatées d'avance	VS	72 017		72 017		
	TOTAUX	VT	5 981 856	VU	5 549 360	VV	432 496
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 419		7 419		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	650 654		650 654		
Personnel et comptes rattachés		8C	2 680 261		2 680 261		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 101 572		1 101 572		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 328 176		1 328 176		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	411 230		411 230		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	249 684		249 684		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L	13 442		13 442		
TOTAUX		VY	6 442 439	VZ	6 442 439		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

GROUPE GORIOUX
QUIMPER

GORIOUX FARO ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Conseil Régional de Bretagne

S.A.S.U. ABER PROPRETE AZUR

836, rue du Mas de Verchant
ZAC du Parc d'Activités Eureka
34000 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

S.A.S.U ABER PROPRETE AZUR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'associée unique,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABER PROPRETE AZUR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne l'évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

- ✓ En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce n'ont pas pu être communiquées, le système d'information de la société ne permettant pas d'extraire l'ensemble des informations prévues. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quimper, le 6 mars 2026

Pour le commissaire aux comptes
Gorioux Faro & Associés

Pierre-Marie GORIOUX

(1) **BILAN - ACTIF**

N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 836 RUE DU AS VERCHANT 34000 MONTPELLIER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 45345306000130 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30092025 Net 3	N-1 30092024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	3 516 306	AI	3 516 306	3 516 306
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	76 936	AQ 60 315	16 622	22 133
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 971 879	AS 1 559 787	412 092	339 680
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 334 813	AU 1 433 443	901 370	933 039
	Immobilisations en cours	AV	24 976	AW 141	24 835	
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	499 587	BE	499 587	
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	52 787	BI	52 787	52 787
	TOTAL (II)	BJ	8 477 283	BK 3 053 686	5 423 597	4 863 943
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	62 977	BM	62 977	65 541
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 526 154	BY 432 621	5 093 533	4 439 630
	Autres créances (3)	BZ	330 898	CA	330 898	205 800
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		1 950 164
	Disponibilités	CF	4 146 589	CG	4 146 589	3 059 940
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	72 017	CI	72 017	64 655
	TOTAL (III)	CJ	10 138 636	CK 432 621	9 706 015	9 785 731
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	18 615 919	IA 3 486 307	15 129 612	14 649 674

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 52 787 | (3) Part à plus d'un an : CR 432 496

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

* Des informations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000008 en Euros.

EAU DU LAVAGE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 120 000)	DA	1 120 000	1 120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	112 000	112 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 904 392	6 578 419
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	542 908	650 973
	Subventions d'investissement	DJ	7 873	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	8 687 173	8 461 392
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 419	5 297
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	650 654	590 519
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 521 240	5 456 867
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	249 684	122 156
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	13 442	13 442
	TOTAL (IV)	EC	6 442 439	6 188 282
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 129 612	14 649 674

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 442 439	6 188 282
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EACHILLAIRE A COMPLETER SUR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000008 en Euros.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 402 300	FB		FC 1 402 300	588 322
	Production vendue biens*	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	24 594 254	FH		FI 24 594 254	24 720 096
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	25 996 554	FK		FL 25 996 554	25 308 417
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP 133 418	234 528
	Autres produits (1) (11)					FQ 387	92
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 26 130 359	25 543 037
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 578 926	578 030
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV 2 564	5 764
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 3 290 198	3 077 320
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 683 925	678 685
	Salaires et traitements*					FY 16 750 242	16 311 309
	Charges sociales (10)					FZ 3 450 583	3 266 510
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*					GA 584 884	570 033
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 126 809	64 123
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 59 049	68 094
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 25 527 179	24 619 868
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 603 181	923 168
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 46 707	65 745
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP 46 707	65 745
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 46 707	65 745
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 649 888	988 913

CORIOUX - PARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

Dossier N° 000008 en Euros.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	30 262	72 637
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	33 321	60 113
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	63 583	132 751
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	19 125	30 850
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	15 396	23 810
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	34 521	54 660
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	29 061	78 091
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	463	147 325
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	135 579	268 706
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	26 240 649	25 741 533
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	25 697 742	25 090 559
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	542 908	650 973

RENVOIS

							Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières					HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1G	30 262	
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *					HP		
	Dont - Crédit bail immobilier					HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H	6 341	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1	89 727	84 165
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)					HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	28 179	33 321

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
CH S/ EX ANTERIEURS	6 341	
PROD S/ EX ANTERIEURS		30 262

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000008 en Euros.

Cegid Quadra

FACULTATIVE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR 30/09/2025

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VCEAC	15 396	
PCEAC		28 189
QP SUBVENTION		5 132
PENALITES	12 783	

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

Dossier N° 000008 en Euros.

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

b) Les principes comptables appliqués par la société ABER PROPRETE AZUR sont principalement les suivants :

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les fonds de commerce sont valorisés à leur valeur d'achat. L'appréciation se fait au regard de la valeur de marché.
Si la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

- Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	1 an
Agencement des constructions	5 à 10 ans
Installations techniques matériel et outillage	3 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de Transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation du Groupe à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Résultat exceptionnel

Les évènements dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

c) Changement de méthodes comptables

Néant.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

B - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

C – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Transfert de l'établissement de la Mende (48) au 5 rue Claude Erignac à Mende (48)

D - NOTES SUR LE BILAN

▪ BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs en K euros	30/09/2024	Acquisitions	Diminutions	30/09/2025
Immobilisations incorporelles	3 516			3 516
Agencements des constructions	77			77
Installations techniques, mat. & outill. industriels	1 726	317	71	1 972
Installations générales agencements divers	255	9		264
Matériel de transport	1 842	304	137	2 009
Matériel de bureau et mobilier	57	5		62
Immobilisations en cours		25		25
Total	**7 473**	**660**	**208**	**7 925**

2. Fonds commercial

Fonds commercial	Valeur brute	Amort/Prov.	Valeur nette	Taux
Fonds achetés	3 516		3 516	0
Total	**3 516**	**0**	**3 516**	**0**

3. Immobilisations financières

Valeurs en K euros	30/09/2024	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
Prêts & autres immobilisations financières	53			53
Total	**53**	**500**	**0**	**553**

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

4. Amortissements et provisions

1. Amortissements

Valeurs en K euros	30/09/2024	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
Immobilisations incorporelles	0			0
Agencements des constructions	55	5		60
Installations techniques, mat. & outill. industriels	1 387	244	70	1 560
Installations générales agencements divers	79	24		103
Matériel de transport	1 101	303	123	1 281
Matériel de bureau et mobilier	40	9		49
Total	**2 662**	**585**	**193**	**3 053**

2. Provisions

Valeurs en K euros	30/09/2024	Dotations	Reprises	30/09/2024
Amortissements dérogatoires				
Total provisions réglementées	0	0	0	0
Pour litiges				0
Autres provisions	0	0	0	0
Total provisions pour charges	0	0	0	0
Sur stocks et en cours				
Clients	350	127	44	433
Fonds commun de placement				
Autres provisions				
Total provisions pour dépréciation	350	127	44	433
Total	**350**	**127**	**44**	**433**
- exploitation		127	44	
- financier				
- exceptionnel				

5. Créances

1. Etat des créances

Valeurs en K euros	Montant	à 1 an au plus	à plus d'un an
Autres immobilisations financières	53		53
Créances clients et comptes rattachés	5 526	5 094	432
Personnel et comptes rattachés	9	9	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Etat créances fiscales	298	298	
Débiteurs divers	24	24	
Charges constatées d'avances	72	72	

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

Total	**5 982**	**5 497**	**485**

2. Charges constatées d'avance

Valeurs en K euros	Montant
Charges d'exploitation	72
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total	**72**

3. Produits à recevoir

Valeurs en K euros	Montant
Fournisseurs, avoirs à recevoir	
Clients, factures à établir	106
PAR RBT ALLIANZ	7
PAR INTERET DAT	
Total	**113**

▪ BILAN PASSIF

1. Capital social

Le capital social, soit 1 120 000 euros, est composé de 112 000 actions de nominal 10 €.

Variation des capitaux propres en K€	Montants
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	8 461
Résultat de l'exercice	543
Distribution de dividendes	-325
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	8 679
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	**218**

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

2. Dettes

1. Etat des dettes

Valeurs en K euros	Total	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7	7		
Fournisseurs et comptes rattachés	651	651		
Personnel et comptes rattachés	2 680	2 680		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 102	1 102		
Dettes fiscales	1 739	1 739		
Groupe et associés				
Autres dettes	582	582		
Produits constatés d'avance	13	13		
Total	**6 188**	**6 188**	**0**	**0**

Toutes les dettes ont des échéances inférieures à 1 an.

2. Charges à payer

Valeurs en K euros	Montant
CET	63
Formation continue	79
Effort construction	124
Taxe d'apprentissage	58
TVTS	6
Comité d'entreprise	42
Agefiph	0
Organic	8
Clients, avoirs à établir	156
Fournisseurs, factures non parvenues	40
Congés payés	1 289
Charges sociales et fiscales sur congés payés	319
Primes annuelle	219
Charges sociales et fiscales sur primes annuelles	91
Primes conventionnelle	121
Charges sociales et fiscales sur primes conventionnelle	27
Participation	0
Forfait sociale participation	0
Total	**2 642**

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

3. Produits constatés d'avance

Valeurs en K euros	Montant
Produits d'exploitation	13
Produits financiers	0
Produits exceptionnels	0
Total	**13**

E – NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du chiffre d'affaires

1. Répartition par secteur d'activité

Valeurs en K euros	Montant
Ventes de marchandises	1 402
Production biens	
Production services	24 594
Total	**25 996**

2. Répartition par zone géographique

Valeurs en K euros	Montant
France	25 996
CEE	0
Hors CEE	0
Total	**25 996**

2. Détail du résultat exceptionnel

Valeurs en K euros	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations	15	28
Produits sur exercices antérieurs	6	30
QP subvention		5
Pénalités sur marchés	12	
Amendes pénalités	1	
Total	**34**	**63**

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

F – AUTRES INFORMATIONS

1. Ventilation de l'effectif moyen

Cadres	10
Agents de maitrise	43
Employés	30
Ouvriers	542
Total	**625**

2. Engagements en matière de retraite

Le montant global des engagements retraite s'élève à 139.566 €.

Hypothèses de calculs retenues

- Taux d'actualisation : 3.82 %.
- Augmentation annuelle des salaires : 2% constant pour les catégories cadres et non cadres.
- Départ en retraite prévu à l'âge de 65 ans pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de rotation : moyen pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de charges sociales patronales : 41 % pour les catégories cadres et non cadres.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2018-2020.
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

Ces indemnités concernent les salariés administratifs.

3. Société établissant des comptes consolidés

Les comptes de la société ABER PROPRETE AZUR S.A.S. sont inclus dans les comptes consolidés de la société ABER S.A.S. par la méthode de l'intégration globale.

4. Litiges sociaux

Plusieurs litiges prud'homaux sont en cours au 30/09/2025. Les demandes des salariés s'élèvent à 186 K€. Compte tenu de l'état d'avancement des procédures et au regard des éléments des différents dossiers, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes au 30/09/2025 concernant ces litiges.

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS